



**Réunion du conseil de quartier Cœur de Ville
du 6 octobre 2016 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique
Michel GEORGET, adjoint au Maire délégué au quartier Cœur de Ville, Président du conseil de quartier Cœur de Ville

Serge DESEMAISON, adjoint au Maire délégué à la Sécurité, prévention de la délinquance, anciens combattants et Mémoire de la Nation

Représentants de la vie locale

Alexandra ACLOQUE, Julien ALBIGER, Thierry COLAS, Evelyne HAUGUEL, Damien LENNE, Thierry LERAT, Robert MAROT, Pierre-Yves MAUROIS, Stéphane MENVEUX, Stéphanie de MONTGOLFIER, Sophie MORVAN, Christine PAYEN, Philippe POUTHÉ, Laurent RENARD, Pierre-Yves REVILLARD.

ABSENTS - EXCUSES

Représentants de la vie locale

Pierre ANDRÉ, Arnaud APPOURCHAUX, Frédérique MARY, Samy MERBAH, Véronique MOREL, Sylvie PAREY, Bernard PATAULT, Marc PELLEGRIN, Nicole PERIOT, Gilles REBIBO, Isabelle RIVIERE, Fabien RONDEAU, Valérie SY-CHOLET, Isabelle TOMASINI, Marie-Pierre TROUSSARD.

Fonctionnaires

Thierry VELOUPOULE, Directeur de la prévention de la délinquance, CSLPD

Karim OUADOUDI, Responsable pôle cohésion sociale- insertion quartiers, Référent ville du dispositif des médiateurs de nuit

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Vie des Quartiers

Monsieur Michel Georget ouvre la séance du conseil de quartier. Le quorum n'étant pas atteint il demande à ce que la tenue de la réunion soit approuvée par décision collective des membres présents.
Il remercie les conseillers de quartier et le public pour leur présence et déroule l'ordre du jour.

Il désigne une secrétaire de séance, Madame Sophie MORVAN.

I. Tranquillité publique

✓ La vidéo-protection dans le quartier – Intervention de Serge DESESMAISON

Aujourd'hui, la couverture vidéo à Courbevoie se compose de 58 caméras fixes et de 2 caméras mobiles.
De plus, les axes les plus encombrés vont bénéficier de la vidéo verbalisation.

La vidéo-protection est un choix politique et un investissement financier. Chaque année, une tranche est mise en place sur la ville. En 2016, il s'agit de 8 caméras (6 fixes et 2 mobiles). Pour le Coeur de Ville la nouvelle tranche prévoit l'implantation de 5 caméras :

- Angle rue de l'Alma –rue Baudin
- Angle rue Pierre L'homme – rue Adam Ledoux
- Angle rue de la Montagne – rue Victor Hugo
- Rue de Bezons / avenue Marceau
- Angle avenue de la République – rue de Colombes

La visualisation des images peut permettre par exemple à la police municipale une intervention rapide en cas de blocage de la circulation. Elle permet par ailleurs de déclencher des réquisitions judiciaires. En revanche, seule la police nationale sera compétente pour les effectuer.

Un incident sur le fonctionnement de la caméra implantée rue Molière est rapporté. Une intervention rapide a été diligentée.

✓ La prévention et le CLSPD - Intervention de Thierry VELOUPOULE

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) met en place une stratégie concertée avec différents partenaires.

Très à l'écoute de la population, le service est attentif aux retours d'expériences que peuvent apporter les conseils de quartier dans la mise en place des dispositifs.

Il œuvre autour de différentes stratégies :

- Prévention sociale et éducative : action très en amont de l'acte de délinquance.
- Prévention situationnelle : rendre la commission de l'acte la plus difficile possible.
- Prévention de la récidive : accompagner la personne condamnée (mineure et majeure).

✓ Le pôle cohésion sociale-insertion et les médiateurs - Intervention de Karim OUADOUDI

Une équipe de 4 médiateurs intervient le soir, en fonction d'une feuille de route, incluant 3 points fixes.

Le mode opératoire sur le secteur des Berges de Seine et du parc Diderot a été fructueux. Il résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : des médiateurs très présents sur le terrain, une bonne connaissance des individus et une prise en charge des jeunes qui acceptent de construire des projets de vie.

Cette démarche expérimentale est concluante. L'augmentation des effectifs des médiateurs peut être envisagée ainsi que la modification de leur plage horaire permettant une présence à la sortie des collèges.

II. Projets urbains

Olivier TEXIER, Directeur de la voirie, évoque les travaux de la place Hérold, de la rue Paul-Napoléon Roinard et des petites opérations de voirie s'insérant dans la démarche des quartiers apaisés.

✓ Suivi des travaux de la place Hérold

Les travaux, démarrés en octobre 2015, connaissent aujourd'hui les dernières opérations d'aménagement :

- Des projecteurs.
- La fontainerie.
- Les massifs (plantations prévues en novembre). L'architecte des bâtiments de France a souhaité une harmonie entre les différents espaces verts de la place.
- Du mobilier urbain le long du trottoir bd St Denis (afin d'empêcher du stationnement illicite).
- L'installation de cloutage rue des Boudoux (délimitation des places de stationnement).
- Des potelets métalliques (délimitation entre la rue et le trottoir).

Questions sur l'accessibilité de la place :

- Possibilité d'accéder à l'église sans emmarchement.
- Repérages sur les premières marches ; main courante.

✓ Réaménagement de la rue Paul-Napoléon Roinard

L'essentiel des travaux, démarrés à la mi-juillet 2016, est achevé depuis la fin septembre.

L'opération s'insère dans le cadre de la redynamisation de l'axe Bezons- Marceau.

Les dernières opérations d'aménagement :

- Des entourages de jardinières autour des arbres.
- Plantations en novembre.
- Emplacement ambulance.
- Positionnement de l'espace canin.
- Marquage au sol (passage piéton) à l'angle de la rue Adam Ledoux.
- Candélabres du côté maison de retraite.

L'avis du conseil de quartier est sollicité au sujet d'une adaptation éventuelle dans la fonction de la première place de stationnement au niveau de la rue de Bezons : un arrêt minute ou une place PMR ?

La décision revient aux conseillers de quartier. Ils valident à l'unanimité, par un vote à mains levées, la place PMR.

Questions :

- Double file de véhicules.
Les incivilités peuvent être éradiquées par des aménagements de voirie mais surtout par l'intervention de la police. Lorsque le projet sera totalement terminé, des consignes particulières seront données.
- Discussion avec les commerçants (utilisation de place de livraison, terrasse, etc.). Cloutage pour délimiter l'emplacement des terrasses (demande des conseillers de quartier).
- Le sens unique n'est pas envisageable, comme créant des détours pénalisant pour les habitants.

✓ Petites opérations de voirie dans le cadre de la démarche « quartiers apaisés » autour de la rue Lambrechts (côté boulevard Saint Denis et à l'angle de la rue de Colombes)

Cette démarche implique l'aménagement de voies communales à vocation locale qui supportent un trafic de

shunt.

⇒ Création de plateaux surélevés aux carrefours des rues Lambrechts/Colombes et Lambrechts/Jules Lefèvre dans l'esprit de ceux réalisés plus loin dans cette même rue, l'année dernière.

- But : apaiser la circulation et rendre les traversées piétonnes accessibles aux PMR. Les espaces verts existants seront retravaillés et d'autres créés.
- Délais : 3 semaines de travaux, à compter du 17 octobre.

Afin de limiter autant que possible la gêne, les travaux sont réalisés lors de la période des vacances scolaires, exclusivement de jour, et les fermetures de voirie limitées au maximum. L'accès des riverains et des commerces doit être maintenu.

Quelques travaux préparatoires, notamment sur les appareillages d'eau potable débutent cette période de travaux (bornes incendie, bouches de soufflage pour évacuer l'air des réseaux, etc.).

Question : traitement pour le trottoir rue Lambrechts le long de l'ancien cimetière.

III. Projets collaboratifs

- ✓ Livres en partage

A l'initiative des conseillers de quartiers et du service des affaires culturelles de la ville, des boîtes à livres sont installées dans 6 parcs et jardins de la ville de Courbevoie depuis le 1er octobre :

- Gambetta : parc Freudenstadt
- Coeur de Ville : parc des Pléiades et Square Raspail-Kilford
- Faubourg de l'Arche : parc Nelson Mandela
- Bécon : Jardin Adélaïde et Jardin aux Papillons

Le mode d'emploi est très simple : déposer un livre en bon état et pour tout public ou prendre un livre. Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme, nous comptons sur vous pour en prendre soin.

Pour plus de renseignements, contactez le Pôle Démocratie Locale (conseilsquartiers@ville-courbevoie.fr).

Deux conseillers de quartier se sont proposés pour surveiller ces équipements : Madame Sophie Morvan et Monsieur Thierry Colas.

- ✓ Pumpimpump

Faire savoir à ses voisins ce qu'ils ont la possibilité d'emprunter chez soi.

Pas besoin d'internet, l'échange est encore plus pratique : il suffit de sonner à la porte d'à côté. Pour se signaler, les utilisateurs posent sur leur boîte aux lettres les autocollants affichant les objets mis à disposition des autres.

Les autocollants sont mis à la disposition du public en mairie.

Plus de renseignements : conseilsquartiers@ville-courbevoie.fr

IV. Festif

- ✓ La Ronde de Noël

La manifestation de la Ronde de Noël est reconduite cette année, accompagnée par un nouveau prestataire.

Une dizaine d'attractions (manèges et stands de jeux) prendront place sur le parvis du CEC du 10 décembre au

1^{er} janvier 2017, dans un décor de Noël.

Trois tickets de manège seront offerts à chaque enfant de la maternelle à la primaire.

Michel GEORGET remercie les conseillers de quartier pour leur présence.

La séance est levée à 21h30.

Monsieur Michel GEORGET
Adjoint au Maire
Délégué au quartier Cœur de Ville

Madame Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Madame Sophie MORVAN
Conseillère de quartier Cœur de Ville
Secrétaire de séance